

PREVISCAN (FLUINDIONE) et risque immuno-allergique : arrêt des initiations de traitement

PREVISCAN (fluindione) est un anticoagulant de la classe des antivitamines K (AVK).

Ce médicament ralentit la coagulation sanguine ; il est indiqué, notamment, en cas de fibrillation auriculaire (trouble du rythme cardiaque), de thromboses veineuses ou d'embolie pulmonaire.

En plus du risque hémorragique, les antivitamines K (AVK), et surtout la fluindione, peuvent causer des effets indésirables d'ordre immuno-allergiques survenant habituellement dans les 6 premiers mois de traitement.

Au regard de ce risque survenant en début de traitement, **la fluindione sera dorénavant prescrite uniquement dans le cadre des renouvellements de traitement chez les patients bien équilibrés.**

- Les patients en initiation de traitement se verront prescrire un autre antivitamine K (la warfarine ou l'acénocoumarol) ou un médicament appartenant à une autre classe d'anticoagulants.
- Pour les patients traités par fluindione depuis plus de 6 mois et bien équilibrés, il n'y a pas lieu de changer de traitement compte tenu des risques liés à ce changement (événements hémorragiques et/ou thromboemboliques).

JE SUIS ACTUELLEMENT TRAITÉ PAR PREVISCAN (FLUINDIONE), QUE DOIS-JE FAIRE ?

JE N'ARRÊTE PAS MON TRAITEMENT SANS EN AVOIR PRÉALABLEMENT PARLÉ À MON MÉDECIN
L'arrêt brutal du traitement peut avoir des conséquences graves pour ma santé

Je prends du PREVISCAN depuis moins de 6 mois et je ne suis pas bien équilibré(e)

- Mon médecin me prescrira un autre traitement

Je prends du PREVISCAN depuis moins de 6 mois et je suis bien équilibré(e)

Sachant que le risque de réaction immuno-allergique est plus important au cours des 6 premiers mois :

- Je poursuis mon traitement en respectant les consignes de mon médecin
- Je suis vigilant(e) à tout symptôme inhabituel et je contacte mon médecin en cas d'apparition d'un nouveau symptôme

Je prends du PREVISCAN depuis plus de 6 mois et je suis bien équilibré(e)

- Je poursuis mon traitement en respectant les consignes de mon médecin

À savoir : comment reconnaître une réaction immuno-allergique ?

Les réactions immuno-allergiques se manifestent par les signes suivants :

- Des anomalies de la peau : un œdème local, un brusque gonflement du visage et du cou, une démangeaison, une urticaire, un eczéma, des taches rouges sur la peau, une rougeur se généralisant à tout le corps avec des pustules, souvent accompagnée de fièvre,
- Une insuffisance rénale ou une aggravation d'une insuffisance rénale préexistante (baisse importante et brutale du volume des urines, fatigue inhabituelle, etc),
- Une anomalie de la formule sanguine et de certains paramètres biologiques en particulier hépatiques,
- Une gêne respiratoire,
- Une fièvre.



En cas d'apparition d'un de ces symptômes ou de tout autre symptôme inhabituel, je contacte mon médecin.

Je n'arrête jamais mon traitement sans l'avis de mon médecin.

UN OUTIL ESSENTIEL POUR SUIVRE VOTRE TRAITEMENT : LE CARNET AVK



Ce carnet "Vous et votre traitement anticoagulant par AVK" d'août 2018 rassemble les données indispensables au suivi de votre traitement : comment surveiller votre traitement, les risques d'un traitement par AVK, les règles d'or à respecter, ce que vous ne devez pas faire... Il répond à toutes vos questions pratiques. Lisez attentivement les informations qui y figurent ;

Pour vous le procurer, c'est très simple : il suffit de le demander à votre pharmacien, votre médecin ou votre biologiste.

Nouvelle version 2018 (août) du carnet AVK : une information actualisée sur la grossesse et l'allaitement

• Grossesse

En cas de prise pendant la grossesse, ce médicament **peut nuire gravement à l'enfant à naître. Les AVK ne doivent jamais être utilisés pendant la grossesse, sauf si vous êtes porteuse d'une valve cardiaque mécanique car vous présentez alors un risque élevé de thrombose.**

Si vous êtes une femme en âge d'avoir des enfants, **vous devez utiliser une contraception efficace** pendant le traitement et prévenir votre médecin si vous souhaitez être enceinte ou pensez l'être.

• Allaitement

L'allaitement est contre-indiqué pendant un traitement par fluindione.

Par contre, l'allaitement est possible pendant un traitement par warfarine ou acénocoumarol en raison d'un très faible passage dans le lait maternel.



Accéder au dossier "Les antivitamines K" sur le site de l'ANSM :
www.ansm.sante.fr



Pour déclarer tout effet indésirable :
www.signalement-sante.gouv.fr



Pour vous informer sur les médicaments :
base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr